

La politique qualité du Centre de Biologie Clinique constitue la base de notre système de management, elle est axée sur la satisfaction des patients, des prescripteurs, des structures médicales et autres entreprises partenaires, le tout en optimisant le bien être du personnel et l'harmonie du service.

Depuis 2018, notre laboratoire est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 15189 sous l'attestation d'accréditation n°8-4166 pour les phases pré- et post analytiques sur la famille d'examen de Biochimie générale et la sérologie microbienne. Nous poursuivons notre effort pour le maintien de l'accréditation et une ambition pour une extension de l'accréditation pré et post analytique du deuxième centre de prélèvement.

Les domaines des prestations du laboratoire sont répertoriés dans le catalogue des analyses du laboratoire.

La politique qualité du laboratoire s'articule autour des axes suivants :

- Améliorer et renforcer la relation de confiance établie avec ses patients et prescripteurs par l'utilisation de méthodes de travail garantissant la fiabilité des résultats ;
- Faire fonctionner le laboratoire avec un niveau élevé de la qualité des prestations en s'adaptant en permanence aux évolutions technologiques et aux besoins de ses clients ;
- Respecter les exigences réglementaires malgaches et normatives en assurant une amélioration continue du Système de Management ;
- Garantir des ressources suffisantes en personnel qualifié, compétent et performant ;
- Améliorer l'implication de tout le personnel du laboratoire afin d'assurer une prestation qui répond aux besoins des patients ;
- S'assurer que l'ensemble du personnel respecte les bonnes pratiques professionnelles en particulier en termes d'indépendance, d'impartialité, de confidentialité et de déontologie ;
- Se familiariser au système de management, appliquer la documentation relative à la NORME NF EN ISO 15189, aux référentiels relatifs aux activités et en applique le contenu.

Pour atteindre ces objectifs, la Direction du laboratoire s'engage à :

- Acquérir, avec l'accord de la direction de l'IPM, toutes les ressources dont le laboratoire a besoin pour réaliser ses activités conformément aux exigences réglementaires et normatives ;
- Poursuivre nos efforts dans l'application et suivi des bonnes pratiques professionnelles afin de garantir la qualité des résultats d'analyse ;
- Développer par la formation et par une sensibilisation régulière, la culture qualité et la compétence du personnel ;
- Appliquer le Système de Management du laboratoire mis en place ;
- Satisfaire au mieux nos patients et clients et nos partenaires ;
- Poursuivre notre politique d'accréditation en nous adaptant aux contraintes économiques ;
- Nous conformer aux nouvelles exigences normatives et aux exigences réglementaires.

Fait à Antananarivo, le 19/04/2024

Dr Frédérique RANDRIANIRINA
Directeur du Centre de Biologie Clinique
« Original signé »

REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
RAMAHERISON Haja Lalaina	RANAIVOARIMANANA Njivaniaina	RANDRIANIRINA Frédérique
Date et visa : 18/07/2022 	Date et visa : 18/07/2022 	Date et visa : 18/07/2022 